

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Dijon, le 30 janvier 2020

MISE EN ACCESSIBILITÉ DE LA GARE DE DIJON : LE CHANTIER DÉMARRE LE 17 FÉVRIER 2020

La gare de Dijon-ville, qui accueille environ 16 000 voyageurs par jour, va être en travaux dès le 17 février 2020 pour devenir fin 2021 une gare accessible pour tous.

Avec un budget de 39,4 M€ co-financés par l'Etat (56%), la Région Bourgogne-Franche-Comté (39%) et Dijon métropole (5%), ce chantier emblématique de la région représente un enjeu sociétal d'accès aux trains en toute facilité et en autonomie pour les personnes à mobilité réduite, et permettra d'offrir une meilleure qualité de service aux clients.

Bernard Schmeltz, Préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté, **Marie-Guite Dufay**, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté, **François Rebsamen**, Maire de Dijon, Président de Dijon métropole, et ancien Ministre, **Patrick Jeantet**, Président directeur général de SNCF Réseau et **Jérôme Grand**, Directeur territorial Bourgogne-Franche-Comté de SNCF Réseau, ont souligné ces différents enjeux lors d'une conférence de presse qui a eu lieu le 30 janvier.

40 MILLIONS D'EUROS INVESTIS POUR LA GARE RÉGIONALE

Ce sont **16 000 voyageurs et plus de 360 circulations ferroviaires** qui transitent en moyenne par jour par la gare de Dijon, dont 260 trains voyageurs et 100 trains de fret.

La mise en accessibilité aux personnes à mobilité réduite de la gare de Dijon est répertoriée comme **prioritaire** dans le Schéma National d'Accessibilité Programmée et inscrite au Contrat de Plan-Etat Région.

Fin 2021, chaque quai de la gare de Dijon-ville comprendra un ascenseur, afin de faciliter l'accès des personnes à mobilité réduite aux trains, et une rampe d'accès et un escalier afin de fluidifier les flux de voyageurs.

Les travaux de mise en accessibilité pour les personnes à mobilité réduite (PMR) de la gare de Dijon seront confiés à l'entreprise **Bouygues** et consisteront à :

- + Mettre en place 4 ascenseurs,
- + Créer 4 rampes de 46 mètres (non PMR),
- + Réhausser à 55 cm le quai 3 sur la longueur totale,
- + Mettre en place des dalles podotactiles en béton sur 400 mètres pour chaque quai,
- + Remplacer les abris voyageurs des quais 2, 3, 4 et 5,
- + Mettre aux normes des installations présentes en gare (signalisation, éclairage, escaliers, signalétique).

CALENDRIER DES TRAVAUX

Le chantier de mise en accessibilité de la gare de Dijon débutera en février 2020 et se terminera en décembre 2021. En 2020, SNCF Réseau réalisera les travaux sur les quais 4 et 5 (côté Avenue Albert 1^{er}), et en 2021 sur les quais 1, 2 et 3 (côté bâtiment voyageurs).



Les travaux principaux seront réalisés au cours des mois de juillet et août 2020 et 2021 avec une coupure totale des circulations sur les quais concernés. La concentration des phases majeures du chantier du 3 juillet au 30 août de 5h à 21h pendant la période estivale, permettra de réduire l'impact pour les voyageurs sur les trajets domicile/travail, et bénéficier de l'absence des scolaires et étudiants.

En 2020, pendant les mois de juillet et août, une partie de l'avenue Albert 1^{er} (entre la rue Nodot et le carrefour avec la rue de l'Arquebuse) sera fermée aux circulations routières pour permettre le stockage et l'approvisionnement de matériaux : une déviation sera mise en place. La liaison piétonne sera quant à elle maintenue. **L'accès au souterrain de la gare ne sera pas possible par l'entrée Vincenot** (côté avenue Albert 1^{er}) pendant cette période estivale de 2020.

Afin d'impacter au minimum les circulations ferroviaires, **les travaux seront majoritairement réalisés de nuit, du lundi au vendredi, de 22h à 6h, mais également pendant environ 24h, du samedi après-midi au dimanche matin, au cours de sept week-ends en 2020** : 14 et 15 mars, 21 et 22 mars, 28 et 29 mars, 26 et 27 septembre, 3 et 4 octobre, 10 et 11 octobre et 17 et 18 octobre 2020.

CHIFFRES CLÉS DU CHANTIER



LA MISE EN ACCESSIBILITÉ DES GARES DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

A ce jour, en Bourgogne-Franche-Comté, au-delà des 4 gares TGV et des haltes de Belfort-Delle, les gares de Montbéliard et de Beaune sont d'ores et déjà accessibles à tous, 12 gares le seront d'ici 2021 et 13 autres d'ici 2025. Actuellement, les gares de Dole, Lons-le-Saunier, Belfort et Cosne-Cours sur-Loire sont en travaux. D'ici fin 2021, des travaux sont aussi programmés dans les gares de Montbard, Auxerre, Avallon, Clamecy, Besançon-Viotte, Morteau et Valdahon.

LE MOT DES PARTENAIRES DU PROJET

Bernard Schmelz, Préfet de la Région Bourgogne-Franche-Comté

« L'État fait de la mise en accessibilité des quais de gare un objectif prioritaire. Il se mobilise pour que partout dans notre région les gares nationales et les gares régionales soient accessibles au plus tôt. A cet effet, les crédits prévus dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région ont été accrus de manière importante.

Principale gare de Bourgogne Franche-Comté avec plus de 15 000 voyageurs/jour, la gare nationale de Dijon constitue une réalisation majeure. En raison des fortes contraintes techniques et d'exploitation, cette opération complexe représente un coût de 40 M€, ce qui en fera pour l'Etat un des chantiers majeurs au plan national en 2020 et un défi pour les entreprises.



Avec ses partenaires financiers, avec SNCF Réseau, chargé de la maîtrise d'ouvrage, l'État a fait le choix d'une opération de grande qualité pour les personnes à mobilité réduite comme pour l'ensemble des usagers. Outre la pose de nouveaux abris et d'équipements adaptés aux personnes handicapées, chaque quai sera accessible par un ascenseur et une rampe apportant ainsi fiabilité et fluidité aux déplacements de nos concitoyens.

La recherche de l'optimisation des coûts et de moindre impact pour les usagers et les riverains de la gare a été privilégiée avec un chantier massifié sur les deux étés 2020 et 2021.

Avec un bâtiment voyageurs rénové et accessible, avec un parvis ouvrant sur une offre de transports urbains très riche et multimodale, la gare de Dijon comptera parmi les plus attractives. Je suis certain qu'elle sera ainsi en capacité d'accueillir et séduire davantage de touristes et de voyageurs du quotidien. »

Marie-Guite Dufay, Présidente de la Région Bourgogne-Franche-Comté,

« Pour la mise en accessibilité de la gare de Dijon, la Région Bourgogne-Franche-Comté a mobilisé plus de 15 M€.

Au total, se sont plus de 65 M€ engagés par la collectivité pour l'adaptation des 13 gares nationales du territoire régional concernées par ce programme d'aménagement.

La mise en accessibilité des gares est inscrite dans le Contrat de Plan Etat Région 2015-2020 au titre de la mobilité multimodale.

Mais cette opération revêt, avant tout, un enjeu à la fois humain et citoyen en parfaite adéquation avec les orientations régionales. En effet, outre, la mise en accessibilité des gares, et de manière plus globale, la Région Bourgogne-Franche-Comté s'engage pour des politiques régionales inclusives et fraternelles. Ainsi, afin de permettre l'égal accès aux droits des personnes handicapées, la collectivité a adopté en juin dernier une « Feuille de route handicap ». La Région mène ainsi des actions concrètes afin d'améliorer la vie quotidienne des personnes handicapées et de leurs familles. »

François Rebsamen, Maire de Dijon, Président de Dijon métropole et ancien Ministre

« Nous œuvrons à faire de Dijon une destination touristique d'envergure internationale, une ville accueillante, ouverte, accessible. À l'issue des travaux, la gare de Dijon-Ville sera enfin à la hauteur de nos ambitions. Avec plus de 15 000 voyageurs quotidiens, la gare de Dijon est l'une des plus importantes de France. Essentielle aux Dijonnais, elle est aussi le premier lieu que découvrent les touristes lorsqu'ils descendent du TGV pour découvrir ou redécouvrir Dijon. Elle a fait l'objet, ces dernières années, d'aménagements importants : la collectivité et ses partenaires ont financé le réaménagement de l'esplanade, devenue un pôle d'échanges multimodal qui fait référence en France ; SNCF Gares & Connexion a, pour sa part, créé des espaces commerciaux qui en font un véritable lieu de vie au centre-ville de Dijon. Il était indispensable que cette gare, au cœur d'une étoile TGV et du réseau TER Bourgogne-Franche-Comté, soit pleinement accessible à tous. J'ai, à de nombreuses reprises, exprimé l'importance que j'attache à la mise en œuvre rapide des travaux rendant la gare accessible à tous. La création de rampes et d'ascenseurs donnant accès aux quais et la mise aux normes de l'ascenseur desservant le quai n°5 (le seul équipé à ce jour) permettront aux personnes à mobilité réduite, aux personnes âgées, aux familles avec poussette, aux voyageurs tirant de lourdes valises de se rendre facilement jusqu'à leur train ».

Jérôme Grand, Directeur territorial SNCF Réseau Bourgogne-Franche-Comté

« Véritable enjeu sociétal, l'accessibilité pour tous est au cœur des priorités du groupe SNCF. Rendre une gare accessible, c'est permettre à tous les usagers d'accéder au transport collectif, quels que soient leurs situations et leurs besoins.



Depuis 15 ans, l'entreprise mène une politique ambitieuse afin de rendre accessibles les gares et leurs équipements, moderniser le matériel roulant, développer de nouveaux services d'assistance et améliorer la formation de ses agents et l'information aux voyageurs.

En Bourgogne-Franche-Comté, ce vaste chantier a déjà débuté par la mise en accessibilité des gares de Montbéliard et Beaune. Des travaux sont également en cours dans 4 autres gares du territoire. D'ici fin 2021, ce sont au total 12 gares dont celle de Dijon-Ville qui seront accessibles ou en travaux. 13 autres gares le seront également à partir de 2022 afin de permettre à tous un accès facilité aux trains.

La mise en accessibilité de la gare de Dijon-Ville est un projet fort pour le territoire. Ce chantier de grande envergure représente un investissement financier de haut niveau pour les différents partenaires puisqu'il s'élève à 40 millions d'euros. Les travaux de mise en accessibilité de la gare de Dijon-Ville réalisés par SNCF Réseau avec le concours des entreprises privées titulaires des marchés seront à l'image de l'entreprise : techniques, humains, engagés et sociétaux. »

À propos de SNCF Réseau

Au sein de SNCF, l'un des premiers groupes mondiaux de mobilité et de logistique, SNCF Réseau gère, maintient, développe et commercialise les services offerts par le Réseau Ferré National. Il garantit la sécurité et la performance de plus de 30 000 km de lignes, dont 2 600 de Lignes à Grande Vitesse. Il est aussi le garant de l'accès au réseau et aux infrastructures de services pour tous ses clients dans des conditions transparentes et non discriminatoires.

L'entreprise compte 54 000 collaborateurs pour un chiffre d'affaires de 6,3 milliards d'euros en 2018.

<http://www.sncf-reseau.com>

CONTACTS PRESSE :

SNCF Réseau

Valérie LEPINAY - 06 88 13 59 52 - valerie.lepinay@reseau.sncf.fr

Préfecture de Région Bourgogne-Franche-Comté

Cécile HERMIER – 03 80 44 64 05 – cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr

Région Bourgogne-Franche-Comté

Marie SOUVERBIE – 03 80 44 34 66 – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr

Laure HUBIDOS – 03 81 61 61 08 – laure.hubidos@bourgognefranchecomte.fr

Dijon métropole

Guillaume VARINOT – 07 62 41 39 18 - gvarinot@ville-dijon.fr

